

# Dernières retouches pour la prochaine rentrée

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3656 - Lundi 31 août 2015 - Prix : 10 DA

Médicaments

### Baisse des importations sur les 7 premiers mois

Page 5

Logements/ En dépit de la crise

## «Le programme de réalisation se poursuivra», rassure Tebboune

Page 2

### Réflexes pavloviens

Par Mohamed Habili

Certains réactions à l'annonce par l'ancien chef de l'AIS, la branche armée du FIS pendant ce qu'on appelle la décennie noire, de la création de son parti pourraient être prises pour l'exemple même à la fois de la malhonnêteté intellectuelle et de l'inconséquence politique. En effet, une partie des gens qui n'avaient rien trouvé à redire à ce qu'il soit fait place au FIS au sein de ce qui voudrait passer pour le front uni de l'opposition, à savoir la CNLTD, quand ils ne s'en étaient pas félicités ouvertement, parlent maintenant de trahison, de volonté désormais marquée de faire alliance avec d'anciens terroristes, de brusque changement de cap politique opéré au sommet de l'Etat, dont la responsabilité incomberait en entier au chef de l'Etat et à son entourage. Ils accordent à eux-mêmes, comme quelque chose qui va de soi, ce qu'ils refusent avec véhémence à tout autre qu'eux, et plus particulièrement à ce qu'ils appellent le clan présidentiel, dont l'existence est en réalité loin d'être établie : le droit de s'allier avec le parti dissous. Or il n'y a pas de commune mesure entre l'annonce par Madani Mezrag du lancement de son parti et le fait que le FIS soit bel et bien membre de la CNLTD, encore que cette dernière soit plus un fantasme qu'autre chose. Ne serait-ce que parce que d'une part, on a plutôt affaire à un effet d'annonce et de l'autre, à une démarche politique assumée, qui à ce titre ne sera pas sans effet sur chacun des partis concernés.

Suite en page 3

# Ramadhan, Aïd, canicule et plages Un été riche en événements



Ph > D. R.

Finies les vacances. Après trois mois de congé marqués par une canicule qui a frôlé les 50° dans certaines wilayas, un mois de ramadhan pas aussi ruineux que les années précédentes et une période d'assaut des plages, les estivants regagnent ces jours-ci leurs villes natales pour entamer une nouvelle rentrée sociale qui sera, à l'instar de cette saison estivale, chargée d'événements. Lire page 2

### Précisant que l'Intérieur n'a reçu aucune demande Bedoui rejette le projet de Madani Mezrag

Page 3

### Festival national du théâtre amateur de Mostaganem La pièce théâtrale «Wesmet Aar» brise un tabou

Page 13

Ramadhan, Aïd, canicule et plages

# Un été riche en événements

■ *Finies les vacances. Après trois mois de congé marqués par une canicule qui a frôlé les 50° dans certaines wilayas, un mois de ramadhan pas aussi ruineux que les années précédentes et une prise d'assaut des plages, les estivants regagnent ces jours-ci leurs villes natales pour entamer une nouvelle rentrée sociale qui sera, à l'instar de cette saison estivale, chargée d'événements.*

Par Thinhinene Khouchi

Certains estivants se préparent à regagner leurs villes natales pour entamer une nouvelle année sociale et marquer ainsi la fin de cet été. En effet, la fin de cette saison estivale arrive et sera marquée, d'ici une semaine, par le retour des enfants à l'école. On leur demandera certainement de faire le fameux résumé de «*que s'est-il passé durant vos vacances ?*». Ils auront beaucoup à raconter. En effet, cet été a été marqué par plusieurs événements qui ont fait d'ailleurs la une de plusieurs journaux.

Il a débuté par un mois de ramadhan pas aussi coûteux que les autres années, selon les nombreuses déclarations recensées tout le long de ce mois. Certains citoyens disent même qu'il y a eu une baisse des prix des produits de consommation par rapport aux précédents ramadhans. La raison de cette baisse, ou plutôt stabilité, revient aux marchés de proximité «*spécial ramadhan*» réservés, en priorité, à la vente des produits locaux notamment agricoles et électroménagers avec des prix préférentiels. A peine ouverts, ces marchés ont connu une grande affluence. Le mois sacré a été achevé par la célébration de l'Aïd el Fitr, les estivants qui ont déserté les plages durant la journée les ont pris d'assaut. Les fameux «*gros bras*» étaient au rendez-



vous cette année encore. Ils ont durant tout l'été fait payer le parking, les parasols et le mobilier aux estivants.

Certaines plages, qui devaient être gratuites, ont été concédées par les mairies à des concessionnaires privés. Des plagistes ont, quelquefois et faisant le récapitulatif de son congé.

Des noyades ont eu lieu aussi dans différentes plages du pays.

DA pour un parasol. «*La moitié du budget que j'avais préparé pour cette été je l'ai déboursé pour les parkings et les parasols et autres. C'est vraiment désagréable mais c'est comme ça*», nous explique un père de famille rentrant de vacances et faisant le récapitulatif de son congé.

Ces trois mois ont été marqués aussi par une vague de chaleur caniculaire qui a frôlé dans certaines wilayas du pays les 50°. Au nord, les températures ont dépassé les 43°. Cette vague de chaleur n'a pas été sans conséquences, sachant qu'un nombre élevé de personnes, en majorité des vieux et des enfants affaiblis par cette canicule, se sont retrouvés à l'hôpital. Certains

Algériens, solidaires avec la Tunisie après le triste massacre qui a fait la une de plusieurs journaux nationaux et internationaux, ont choisi d'y passer leurs vacances. Cet été a été donc court mais chargé d'événements qui marqueront les vacanciers. Certains regrettent déjà la fin de cette saison, d'autres affaiblis par la canicule s'en réjouissent. T. K.

Logements/ En dépit de la crise

## «Le programme de réalisation se poursuivra», rassure Tebboune

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, a résumé, sur les ondes de la Radio nationale Chaîne III, la nouvelle politique du gouvernement tant globale qu'en matière d'habitat en quelques mots : «*Nous devons être plus fournis, moins cigale*». Il s'agit là de rationaliser, selon lui, et dépenser moins pour un résultat meilleur. Il a annoncé que depuis quatre mois on insiste au niveau du ministère sur l'importance des produits nationaux. «*Nous avons insisté auprès des maîtres d'ouvrage pour ne pas utiliser des produits qui ne soient pas totalement nationaux. Nous arrivons à un logement intégré à 80/85%*», a-t-il affirmé. Quant à la crise économique qu'est sur le point de traverser le pays, Tebboune s'est aussi montré rassurant. Il a rappelé qu'il faisait partie du gouvernement en qualité de ministre délégué, qui avait déclaré la cessation de paiement. «*J'ai été membre du gouvernement en 1991 qui a annoncé la cessation de paiement dans le pays. En 2015, il n'y a aucune espèce de similitude ni de près ni*

de loin. En 1991 nous étions endettés au point de ne plus respirer. Le pétrole avait dégingolé au point que les recettes ne couvraient même pas le service de la dette», a détaillé M. Tebboune. Il a précisé : «*Je pense d'ailleurs que le secteur informel est né à ce moment-là parce que c'est à cette période qu'on a autorisé les Algériens à importer ce qu'ils voulaient avec leur propre argent*». En ce qui concerne la crise du logement, interrogé sur la possibilité de réduire les dépenses dans le secteur de l'habitat alors que la crise économique approche, le ministre a répondu par la négative. «*On n'arrêtera pas les dépenses en matière de logement, ce n'est nullement un problème de dépenses mais de mise à niveau du pays*», a expliqué le premier responsable du secteur de l'habitat. «*Nous devons construire des logements et cette crise doit être réglée. Sans résorption de la crise du logement, la société reste déséquilibrée. Ce déséquilibre va déteindre sur la démarche économique, sociale et sur la stabilité du pays*». Le ministre s'est montré

plus réservé quant au sujet de l'AADL 3, déclarant simplement que «*ça se fera en fonction des moyens de réalisation du ministère*». «*Jamais le privé ne réalisera des logements sociaux, ce n'est*

pas sa mission, on le souhaite mais il faut être raisonnable», a déclaré le ministre quant à la possibilité de faire appel au privé pour réaliser 90% des programmes de logement. Il a par

ailleurs laissé entendre que le programme LPP, qui s'est essouffé, serait abandonné après avoir couvert les besoins des 50 000 souscripteurs ayant déjà soumis leurs dossiers. T. Khouchi

## L'élargissement du rôle du secteur privé en cours d'étude

LES MOYENS d'élargir le rôle du secteur privé dans le domaine de l'habitat et des infrastructures publiques ont été examinés par les membres du gouvernement et les walis, lors de leur réunion, samedi à Alger, a annoncé le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune. M. Tebboune a précisé à l'issue de la réunion que des instructions ont été données aux walis en vue d'impliquer le secteur privé dans la construction des infrastructures publiques en proposant des mesures incitatives pour les investisseurs dans ce domaine. Il en outre indiqué que toutes les structures publiques à l'exception de celles relevant de la sûreté, de la santé et de l'enseignement, seront proposées aux entreprises privées, conformément à ce qui a été convenu lors de la réunion. Les promoteurs privés qui investissent dans la location de logements bénéficieront par ailleurs d'avantages particuliers, a précisé M. Tebboune qui affirme que cette orientation n'a rien à voir avec une éventuelle politique d'austérité mais relève «*d'un changement économique profond qui marque le passage d'une économie rentière à une économie intégrée créatrice de richesses et soutenue par les entreprises privées*». Les participants à cette rencontre ont abordé par ailleurs la politique urbanistique et l'aménagement d'un cadre de vie adéquat pour le citoyen en ville ou en milieu rural, ainsi que les moyens de faire face aux extensions urbanistiques anarchiques. «*Nous avons examiné aujourd'hui, a déclaré le ministre, les perspectives futures du secteur et la question centrale est : devons-nous poursuivre la politique de l'habitat qui vise à résoudre le problème du logement du point de vue quantitatif seulement ou bien opter pour une autre approche qui remet en question la sédentarisation des citoyens à travers le territoire national et met fin aux extensions urbanistiques éfrénées ?*». Il a en outre abordé la mise en place de nouveaux mécanismes de financement des logements en vue d'alléger la pression sur le Trésor public et procéder à la révision des modalités de distribution du logement social. M. Tebboune a assuré que la politique de rationalisation des dépenses ne touchera pas les programmes de logements. T. K.

Sellal s'engage à redonner aux élus locaux leurs pleines prérogatives

# L'Exécutif mise sur le développement local pour absorber la colère sociale

■ Pour la mise en œuvre de sa politique de résistance à la crise économique, le gouvernement compte sur les walis réunis samedi, sur les experts qu'il réunira le 15 septembre, les patrons à qui rendez-vous est donné pour le 15 octobre mais aussi sur les élus locaux, pour qui des prérogatives seront redonnées, selon les déclarations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Par Nacera Chennafi

Dans une allocution prononcée lors de la rencontre gouvernement-walis, le Premier ministre Abdelmalek Sellal a affirmé samedi, à Alger qu'il est temps de redonner aux élus locaux leurs pleines prérogatives et de les associer à la nouvelle dynamique de développement. Sellal a indiqué que «les élus locaux sont un appui fort pour le pays et nous devons les associer à la nouvelle dynamique de développement». «L'élu local a un grand rôle à jouer dans la promotion des investissements locaux, notamment dans le domaine de l'agriculture qui en souffre sensiblement», a-t-il ajouté. Pour la mise en œuvre de sa politique de résistance à la crise économique, le gouvernement compte sur les walis réunis samedi, sur les experts qu'il réunira le 15 septembre, les patrons à qui rendez-vous est donné pour le 15 octobre mais aussi sur les élus locaux, pour qui des prérogatives seront redonnées selon les déclarations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Dire «redonner les prérogatives aux élus locaux» ouvre la voie à des interrogations sur l'état des lieux de travail des élus locaux notamment depuis la révision du code communal en 2010 et comment l'Exécutif compte corriger la situation actuelle et s'il est ques-



tion de réviser ce code, critiqué par plusieurs partis politiques, dont le Front de libération nationale qui était la première formation politique à voter pour ce texte mais les élections communales de 2012 ont montré de grandes défaillances qui n'arrangent pas le vieux parti. Pour sa part, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a affirmé samedi à Alger que son département ministériel était déterminé à faire en sorte que l'élu local s'acquitte pleinement des prérogatives que lui sont conférées par la loi et à les renforcer par de nouvelles

missions. Bedoui qui intervenait lors de la rencontre gouvernement-walis a appelé à la «pleine mobilisation des élus lors de l'étape à venir par l'accompagnement des walis et la persévérance pour parvenir à un meilleur service public». Le ministre de l'Intérieur a en outre exhorté les Assemblées élues à «dépasser leurs différends» et à «faire prévaloir l'intérêt général pour réhabiliter le service public». Dans le cadre des réformes politiques annoncées le 15 avril 2011 par le Président Bouteflika, certaines lois ont été amendées, à l'instar des codes communal, de

wilaya, le régime électoral et les partis politiques, alors qu'il aurait été plus cohérent de commencer par la révision de la Constitution. En attendant le contenu de la prochaine révision du texte fondamental de la République, des députés avaient proposé en 2013 d'amender des lois adoptées dans le cadre des réformes politiques. Dans une précédente réunion, le bureau de l'Assemblée populaire nationale, a examiné trois propositions d'amendement de projets de loi. Il s'agit de la loi n° 11-10 portant code communal, la loi organique n° 1-12 portant régime électoral et la loi organique n° 22-99 portant organisation et fonctionnement du Parlement et sa relation avec le gouvernement. Il est à rappeler qu'en ce qui concerne le code communal, le texte a été voté par la majorité assurée par les groupes parlementaires du FLN et du RND. A l'époque, le MSP, alors membre de l'alliance présidentielle, s'était retiré de la séance de vote en raison de l'introduction d'un amendement oral par l'ex-président de la commission des affaires juridiques concernant le poste de P/APC.

Aujourd'hui, le gouvernement affiche son besoin d'associer les élus locaux à la mise en œuvre de sa politique pour faire face notamment à la crise économique et ses éventuelles répercussions sur la stabilité sociale.

N. C.

Précisant que l'Intérieur n'a reçu aucune demande

## Bedoui rejette le projet de Madani Mezrag

Tout en faisant savoir que son département n'a été destinataire d'aucune demande de la part du leader du parti annoncé par Madani Mezrag sous le nom de «Front de l'Algérie pour la réconciliation et le salut», le ministre de l'Intérieur a précisé et si tel est le cas, la réponse sera donnée par les voies légales et conformément aux textes de loi.

S'exprimant sur les propos de Madani Mezrag, faisant état de son intention de créer un nouveau parti, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, a affirmé avant-hier à Alger que les lois de la République s'appliqueront scrupuleusement et que l'intention ne suffisait pas pour la création d'un parti. «Nous sommes dans un Etat de droit et la République algérienne démocratique et populaire est régie par des lois qui sont appliquées scrupuleusement», a souligné M. Bedoui, lors d'un point de presse au terme de la réunion gouvernement-walis, en réponse à une question sur les propos de l'ancien responsable de

l'AIS, Madani Mezrag, faisant état de son intention de créer un nouveau parti. «On fait état d'intentions mais le ministère de l'Intérieur qui est une institution officielle ne fonde pas ses réponses sur de simples intentions, il y a des lois à appliquer», a insisté le ministre. Il s'agit d'un non officiel qui s'explique par l'opposition du projet «politique» de Madani Mezrag qui, rappelons-le, avait annoncé vendredi dernier la création d'un parti politique depuis Jijel. Ce chef du groupe terroriste AIS (Armée islamique du salut) accusé des pires crimes de la décennie noire a annoncé publiquement l'arrivée de son nouveau-né baptisé déjà «le Front de l'Algérie pour la réconciliation et le salut» (FARS). Ce retour aux années 90 annoncé clandestinement en présence de quelque 150 membres de la défunte Armée islamique du salut (AIS) a suscité la colère et l'inquiétude auprès de la population. Le ministre de l'Intérieur a annoncé à propos de la sortie du prétendu chef de Fars, que le département de

l'Intérieur et des Collectivités locales n'a rien reçu précisant que son département ministériel «n'a été destinataire d'aucune demande et si tel est le cas, nous répondrons par les voies légales et conformément aux textes de loi». Il est à rappeler qu'en vertu de la loi portant charte pour la paix et la réconciliation nationale initiée par le président de la République et plébiscitée par le peuple en 2005, les personnes impliquées dans la tragédie nationale sont interdites de toute activité politique. Il est à sa demander si les initiateurs de ce parti comptent mettre la charrue avant les bœufs avec de tels procédés d'ignorer les voies légales de la création d'un parti qui, tout compte fait, est et sera illégal. Quoi qu'il en soit, il y a un parfum de la fin des années 80 qui se profile. Les islamistes profitent assurément de la conjoncture caractérisée surtout par la chute des prix du pétrole pour regagner la scène politique...comme quoi un malheur n'arrive jamais seul.

Yasmine Ayadi

Université d'été du FFS à Souk El-Tennine/Béjaïa

## Comment compte-t-on relancer l'idée du consensus national ?

Le Front des forces socialistes (FFS) compte tenir son université d'été, comme chaque année, au centre de vacances «Anissa-Tour» dans la commune de Souk El-Tennine, à 40 km à l'est de Béjaïa, du 2 au 4 septembre prochain. La rencontre sera placée sous le slogan: «L'université: un espace et un levier pour la reconstruction du consensus national». Une manière de faire la jonction entre deux thèmes centraux en vue de sensibiliser la communauté universitaire et décliner son importance dans la reconstruction du consensus national, projet politique cher au FFS. Le FFS cherche-t-il à lui donner un second souffle dans la mesure où ce celui-ci est pour le moment en panne après les

réticences des acteurs sur lesquels le FFS comptait beaucoup pour le mettre en œuvre. C'en a tout l'air. D'ailleurs, quelque 400 étudiants et enseignants universitaires issus de 40 fédérations du FFS, y sont attendus à ce rendez-vous annuel qui sera une occasion aux dirigeants du parti de revenir sur la réflexion lancée dans ce sens mais, surtout, de dresser un bilan de l'action politique du parti depuis son université d'été de l'an dernier. Le 1<sup>er</sup> secrétaire national du FFS est beaucoup attendu sur ce point et surtout comment compte-t-il relancer, voire faire réussir cette idée devant l'entêtement des uns et des autres, surtout capitaliser les erreurs commises et les raisons qui ont fait que cette

idée ne trouve toujours pas preneur. Pour entamer la manifestation, le 1<sup>er</sup> secrétaire national du parti et d'autres dirigeants s'y exprimeront d'emblée et une conférence économique et sociale est programmée en soirée. Et ce sera Amar Belhimer et Abdelhamid Zouaoui qui l'animeront. Le thème choisi «L'Etat de droit, un préalable pour un développement durable». Des ateliers seront aussi animés et tourneront autour du thème central. Le premier aborde le militantisme à l'université: «comment militer à l'université?», le second atelier est lié au «rôle et droits de l'étudiant». Deux autres conférences sont au menu: «l'université et le politique» et «histoire du FFS».

Hocim Cherfa

### LA QUESTION DU JOUR

#### Réflexes pavloviens

Suite de la page une

Le vrai tournant, donc, a déjà été pris, et d'abord par ceux dont une partie font aujourd'hui semblant d'être scandalisés par la sortie de l'ancien chef de l'AIS. Parce qu'il n'a pas le soutien de l'ancienne direction du FIS, Madani Mezrag n'a pas les moyens de sa politique. Pour autant, il a le droit de créer un parti politique. Cela vaut également pour les anciens du parti dissous. Cela n'implique pas pour autant que ceux-ci sont en capacité de redonner vie au FIS. A cet égard, il n'y a pas que Mezrag qui fantasme. Tous les anciens du FIS sont confits dans l'idée que l'organisation qui était la leur est toujours là, mais dans l'ombre, qui attend d'être rappelée à la lumière, de se rétablir dans la légalité. Cette croyance qu'elle est restée intacte, dans l'ensemble de ses dimensions, en particulier dans le nombre de ses militants et dans celui de ses sympathisants et électeurs, ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à l'entretenir. Le MSP et le RCD, mais aussi des personnalités comme Ali Benflis, qui le premier a promis de réhabiliter le FIS s'il est élu, sont aussi de cet avis, autrement ils n'auraient pas admis ses représentants parmi eux. Les trois millions de voix obtenues sur ses listes par le FIS au premier tour des législatives de fin 1991 seraient encore là toutes, dans la mesure où elles n'auraient pas fait des petits dans l'intervalle. En réalité rien n'est moins sûr. Il n'en reste pas moins qu'on ne peut en avoir le cœur net que si l'ancienne direction du FIS est autorisée à revenir sur la scène politique sous sa propre bannière. Et donc à participer à des élections. Mais d'ici à ce que cela advienne, il faudra faire fléchir bien des oppositions, les blessures de la décennie noire étant encore vives, et même pour certaines toujours saignantes. Il faudrait d'ailleurs avant qu'on en arrive là réviser la Charte de la réconciliation nationale, soumise en son temps à référendum. Toujours est-il que la tâche de ceux qui se sont opposés à elle et l'ont même combattue n'est pas de se mettre au service de sa réhabilitation, comme le fait le RCD, mais de se préparer à la battre politiquement dès sa réapparition sous une forme ou sous une autre, sous un nom ou sous une autre, car c'est alors seulement qu'on en aura fini avec elle et ce qu'elle représente.

M. H.

Benghebrit réunit les directeurs de l'éducation

# Dernières retouches pour la prochaine rentrée

■ Suite à un long débat sur le secteur de l'Éducation, Benghebrit, aujourd'hui, fait face à une rentrée scolaire «spéciale». Le jeu est de taille, et la ministre a réuni tous les directeurs de l'éducation pour assurer une reprise scolaire réussie.

Par Mohamed Mabkhout

Après l'encre qui a coulé, et un débat qui s'est imposé à cause des recommandations ministérielles dans le cadre de la réforme du secteur, hier, Nouria Benghebrit s'est réunie avec les directeurs de l'éducation dans le but d'assurer une reprise des cours dans le calme. Une chose qui s'avère difficile dans un secteur souvent agité lors des reprises et en particulier le spectre des enseignants grévistes. La ministre de l'Éducation a souligné que son ministère œuvrera à relever trois défis lors de l'année scolaire 2015-2016, consistant en la consécration de «l'équité et de l'égalité des chances pour tous les élèves, et du principe de citoyenneté et de qualité dans l'enseignement». Le thème retenu pour le cours inaugural de cette nouvelle année scolaire qui débutera dimanche 6 septembre est «la solidarité dans toutes ses dimensions», a affirmé la ministre, mettant en avant une série de mesures «urgentes» prises dans le souci de garantir

l'équité qui, selon elle, «reste à ancrer, d'autant que l'échec n'est pas une fatalité». La ministre a par ailleurs annoncé que l'enseignement préscolaire sera «généralisé» à toutes les wilayas. Dans certaines wilayas, l'enseignement préparatoire est assuré à 100%, contre 25% dans d'autres, a indiqué la ministre, appelant les directeurs de l'éducation à consentir davantage d'efforts pour généraliser les classes préscolaires en 2017. Le ministère veille à élargir l'enseignement de tamazight, langue désormais enseignée dans 20 wilayas contre 11 auparavant. Soulignant que son département insistera particulièrement cette année sur l'enseignement primaire, étape essentielle dans l'enseignement de l'enfant, Benghebrit a précisé avoir donné des instructions aux directeurs de l'éducation pour consentir davantage d'efforts, afin d'assurer les meilleures conditions d'enseignement aux scolarisés. Le principe d'accompagnement des élèves et leur consultation sur les solutions à apporter aux problèmes du secteur sera mis en œuvre, a-t-elle



PH: Soraïel, A.

soutenu. Pour ce qui est de la qualité, le ministère devra compter, selon la ministre, sur la formation des enseignants, inspecteurs et directeurs ajoutant que les formations débuteront la semaine prochaine. La «formation sera axée sur un constat des problèmes existants autrement dit il s'agira de

l'étude et l'analyse des erreurs de l'élève durant l'année scolaire notamment durant les examens, une approche adoptée par d'autres pays», a indiqué Benghebrit. S'agissant de la consécration de la citoyenneté, la ministre a rappelé que l'identité algérienne sera présente dans

l'ouvrage scolaire à travers des extraits d'écrivains et auteurs algériens en plus des visites culturelles aux sites historiques conformément aux accords conclus avec le ministère de la Culture. Estimant que sa mission était «lourde», Benghebrit a invité tous les cadres du secteur à «s'engager pleinement» autour de ce qu'elle a appelé le «pacte éducatif» en vue de préserver l'école et l'intérêt de l'élève. Elle a annoncé, par ailleurs, la rationalisation, à partir de la prochaine rentrée, de la gestion du volume horaire scolaire en assurant un minimum de 32 semaines d'activités effectives, la promotion des filières mathématiques et des langues étrangères et l'encouragement de la création d'associations de parents d'élèves au niveau de tous les établissements scolaires. Plus de 8 112 000 élèves répartis sur les trois paliers (primaire, moyen et secondaire) sont concernés par la rentrée scolaire 2015-2016.

M. M.

## Autoroutes

### Création d'une nouvelle agence par fusion

Une fusion entre l'Agence nationale des autoroutes (ANA) et l'Algérienne de gestion des autoroutes (AGA) sera opérée avant fin 2015 pour donner naissance à une nouvelle entité dénommée Algérienne des autoroutes (ADA). Dotée du statut d'Établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), cette future agence sera chargée de la réalisation et de l'exploitation du réseau autoroutier national «en se substituant totalement, dans sa mission de service public, aux établissements existants actuellement, à savoir l'ANA et l'AGA», indique à l'APS le directeur des affaires juridiques et du contentieux du ministère des Travaux publics, Toufik Mossli. Les missions dévolues à l'ADA porteront non seulement sur l'étude, la réalisa-

tion, l'exploitation et l'équipement des autoroutes et de leurs dépendances, l'entretien des autoroutes et des voies express, mais aussi la réalisation des infrastructures et équipements destinés à l'exploitation des autoroutes à péage. En effet, l'Algérie prévoit, dès 2016, la réception des premiers centres de péage, notamment sur l'autoroute Est-Ouest, dont les usagers devraient être soumis à une tarification calculée sur la base du nombre de kilomètres parcourus et de la catégorie du véhicule. Quant aux raisons de la fusion prévue, M. Mossli explique que le secteur des travaux publics a enregistré un volume d'investissements publics «considérable» depuis 2001. Pour mener à bien ces projets, le secteur s'est appuyé

sur l'ANA qui a été rejointe, plus tard, par l'AGA afin de garantir le développement optimal de l'infrastructure autoroutière du pays. La politique de l'époque visait, selon le même responsable, à la séparation entre deux missions principales: la réalisation des infrastructures autoroutières, qui a été confié à l'ANA, d'une part, et la gestion des réalisations attribuée à l'AGA. Mais à l'approche de l'achèvement des travaux de l'autoroute Est-Ouest, qui coïncide avec le lancement de plusieurs pénétrantes sur le territoire national, «il est temps, donc, d'opter pour une fusion entre les deux agences», relève M. Mossli. L'expérience, observe-t-il, a montré la nécessité d'un regroupement des deux missions de réalisation et de gestion en une seule entité. La

recherche d'une meilleure efficacité et cohérence dans la prise en charge des missions de réalisation et de gestion a également motivé ce choix qui permettra aussi «une meilleure rationalisation des moyens existants», considère-t-il. L'ADA devra s'aligner sur des normes d'organisation et de gestion internationales pour améliorer son efficacité dans les meilleurs délais, enchaîne le même responsable. Questionné sur le sort du personnel des deux entités fusionnées, il rassure que «tous les personnels liés au fonctionnement et à la gestion de l'ensemble des structures de l'ANA et de l'AGA seront transférés au nouvel établissement public», en soulignant que l'ADA procédera, si nécessaire, à leur redéploiement afin de mieux tirer profit de

leur expérience. Créée en 1992, rappelle-t-on, l'ANA a été chargée de mener, au nom et pour le compte de l'Etat, maître d'ouvrage, toutes les opérations concourant à la réalisation du programme d'investissement autoroutier et assure, à ce titre, l'exécution des missions d'études, de travaux, de contrôle et de suivi des projets. Par la suite, l'Etat avait mis en place, en 2005, l'AGA pour mettre en œuvre les plans et programmes relatifs à la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance du réseau autoroutier national ainsi que de ses infrastructures et dépendances autoroutières avec pour objectif d'assurer pour l'ensemble des usagers de l'autoroute des services de qualité optimale.

Fouzi Kenouche /APS

## Concession au gré à gré du foncier industriel

### Les investisseurs seront soumis à un cahier des charges

Un cahier des charges pour les concessions du foncier industriel sera élaboré prochainement afin de s'assurer de sa destination et de son exploitation, a annoncé à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesslem Bouchouareb. Revenant sur les dernières dispositions de la loi de finances complémentaire 2015 concernant la concession au gré à gré des terrains relevant du domaine privé de l'Etat et destinés à la réalisation des projets d'investissement, M. Bouchouareb a indiqué que dans le cadre de ce dis-

positif, un cahier des charges sera conçu par le ministère des Finances «pour s'assurer de la destination du foncier concédé». Ce cahier des charges précisera les droits et obligations des investisseurs potentiels et confirmera le principe de récupération des terrains par l'administration dans le cas de non-respect des clauses convenues, a précisé M. Bouchouareb. Dans son article 48, la LFC 2015 institue notamment que la concession au gré à gré des terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à

la réalisation des projets d'investissement est, désormais, autorisée par un arrêté du wali sur proposition du directeur de wilaya en charge de l'investissement, rappelle-t-on. Sont également concernés par cette disposition les actifs résiduels des entreprises publiques dissoutes, des actifs excédentaires des entreprises publiques économiques ainsi que des terrains relevant des zones industrielles et des zones d'activité. En outre, pour dégager davantage de foncier industriel dans le cadre du développement

des investissements, la LFC 2015 a institué une pénalité de 3% qui doit être payée par les bénéficiaires de terrains à vocation industrielle, non exploités trois années après leur attribution. A ce propos, M. Bouchouareb a expliqué que le nouveau dispositif de concession du foncier industriel s'appuiera sur une grille d'évaluation des projets d'investissement, élaborée sur la base de critères faisant référence aux objectifs de la politique économique nationale, à savoir la création de valeur ajoutée et d'em-

ploi, l'intégration industrielle, la substitution aux importations, la diversification des exportations et le transfert de technologie. Soulignant l'importance du foncier dans le développement de filières stratégiques, le ministre a assuré que le traitement des dossiers serait allégé en expliquant que le directeur de wilaya en charge de l'investissement est chargé de traiter les dossiers de demande de foncier et d'émettre un avis en concertation avec les directeurs de wilaya des secteurs concernés.

R. N.

## Médicaments

# Baisse des importations sur les 7 premiers mois

■ La facture d'importation des produits pharmaceutiques a reculé de près de 30% durant les 7 premiers mois de l'année 2015 par rapport à la même période de 2014, tandis que les quantités importées ont baissé de près de 1%, selon les douanes.

Par Ahmed O.

Sur le plan coût, les importations sont passées à 998,75 millions de dollars (usd), sur la période janvier-juillet 2015, contre 1,42 milliard usd sur la même période en 2014 soit une baisse de 29,83%, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Quant aux quantités importées, elles ont affiché une légère baisse passant à 16 074,5 tonnes contre 16 229,54 tonnes (-0,96%).

La baisse en valeur des importations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques tandis que le recul des quantités importées a touché uniquement les médicaments à usage



humain, alors que celles des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits parapharmaceutiques affichent une

nette hausse. Pour ce qui concerne la facture des médicaments à usage humain, qui représente près de 95% de la

facture globale des importations des produits pharmaceutiques, elle s'est chiffrée à 947,49 millions usd contre 1,36 milliard usd

(-30,4%), tandis que les quantités importées sont passées à 14 730 tonnes contre tonnes (-2,62%). Pour les importations des produits parapharmaceutiques (3,4% de la facture globale), elles se sont établies à 34,41 millions usd (903,44 tonnes) contre 42,22 millions usd (750,61 tonnes), soit une baisse de 18,51% en valeur et une hausse de 20,36% en quantité.

Quant aux médicaments à usage vétérinaire (1,6% de la facture globale), leurs importations ont atteint 16,85 millions usd (441 tonnes) contre 19,68 millions usd (352,45 tonnes), soit un recul de 14,38% en montant et une hausse de 25,13% en quantité. A rappeler que la facture des importations des produits pharmaceutiques avait atteint près de 2,6 milliards usd en 2014, en hausse de 10,44% par rapport à 2013. A. O./APS

## Septième économie mondiale

## Le Brésil est entré en récession

Le Brésil, septième puissance économique mondiale, est entré en récession au deuxième trimestre, à un moment où d'autres grands pays émergents comme la Russie et la Chine connaissent un ralentissement de leur croissance, voire une contraction de leur PIB. C'est la première fois en six ans, depuis le premier trimestre 2009, que le Brésil se retrouve en «*récession technique*», qui se caractérise par deux trimestres consécutifs de recul du Produit intérieur brut (PIB), a annoncé l'Institut brésilien de géographie et de statistiques (IBGE, public). Selon les prédictions des analystes, cette période de reflux devrait durer au moins deux ans. Le PIB du Brésil, première économie d'Amérique latine, a baissé de 1,9% au deuxième trimestre, une chute supérieure à celle prévue par les analystes des banques étrangères et brésiliennes. Au premier trimestre, le produit intérieur brut avait reculé de 0,7%, a rappelé l'IBGE. Une «*forte récession*» marquée par «*une inflation et des taux d'intérêt en hausse*» sur fond de «*nécessité d'un ajustement budgétaire qui n'arrive pas. Cela affecte la confiance des investisseurs, des entrepreneurs et des consommateurs*», a déclaré à l'AFP Alex Agostini, économiste chef de l'agence de notation brésilienne Austin Rating. Le tout, a-t-il souligné, «*dans une conjoncture politique assez trouble*».

### Conjoncture difficile

La présidente Dilma Rousseff, 67 ans, pâtit en effet des retom-

bés du scandale de corruption au sein de la compagnie pétrolière publique Petrobras qui éclabousse la coalition de centre gauche au pouvoir. Elle lutte aussi pour faire passer au Parlement un dur ajustement budgétaire qui lui coûte cher du point de vue politique, même auprès de ses partisans. «*Le Brésil est un pays fort, qui va croître et surmonter les difficultés qu'il connaît, qui sont momentanées*», a déclaré vendredi la présidente lors de l'inauguration d'un ensemble de logements sociaux dans le nord-est du pays. Sans faire d'allusion directe à la récession, Dilma Rousseff a affirmé que son gouvernement avait pour objectif d'«*augmenter l'emploi, de garantir que le pays renoue avec la croissance, de réduire l'inflation qui ronge le revenu du travail et de l'entrepreneuriat*». Le Brésil a enregistré en juillet un déficit budgétaire primaire de 10 milliards de réals (2,78 milliards de dollars), le plus important depuis qu'il a commencé à être calculé en 2001, a annoncé vendredi la banque centrale. Sur un an, ce déficit (calculé hors service de la dette) représente 0,89% du PIB du pays. La popularité de M<sup>me</sup> Rousseff a dégringolé à 8%, faisant d'elle la dirigeante du Brésil la plus impopulaire en 30 ans, moins de huit mois après sa réélection pour un second mandat de quatre ans. Certains secteurs réclament sa destitution, d'autres, très minoritaires, le retour à la dictature. Et ce, tandis que la conjoncture économique s'annonce de plus en plus diffi-

le, l'inflation frôlant déjà les deux chiffres à 9,56% et le taux directeur de la banque centrale étant à 14,25%, son plus haut niveau en neuf ans. Le chômage grimpe également et le réal, la monnaie nationale, s'est déprécié de 25% depuis le début de l'année. «*Au moins, nous allons mal pour une bonne cause*», se console André Perfeito, du consultant Gradual Investimentos à Sao Paulo, avant d'expliquer : «*Le Brésil fait un ajustement très fort pour freiner l'inflation, un ajustement à caractère récessif, qui freine la demande*».

### Le Brésil n'est pas le seul

Après une hausse spectaculaire de 7,5% du PIB en 2010 qui avait fait du Brésil un des chou-

chous des investisseurs au sein des pays émergents, son économie a rapidement commencé à ralentir, enregistrant une croissance de 2,7% en 2011, 1% en 2012, 2,5% en 2013 et de 0,1% seulement en 2014.

Mais le Brésil n'est pas le seul Etat membre du groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) à être en difficulté.

La Russie traverse ainsi une profonde récession en raison des sanctions liées à la crise ukrainienne et de la chute des cours du pétrole, qui ont provoqué un effondrement du rouble fin 2014, pénalisant pouvoir d'achat et consommation. La chute du PIB pourrait atteindre 4% cette année, a récemment déclaré le conseiller économique

du Kremlin, Andreï Belouossov. Le ralentissement en Chine pèse par ailleurs particulièrement sur le Brésil. Ce géant asiatique est en effet son premier partenaire commercial dont il importe surtout des matières premières, comme le minerai de fer. Une relance à court terme de l'économie brésilienne est d'ores et déjà écartée. Le marché prévoit une récession tout le long de cette année, avec une chute du PIB de 2,06%, et celle-ci se prolongerait en 2016, avec une baisse de 0,26%. «*Si cela se confirmait, ce serait le pire résultat de l'économie brésilienne au cours des 85 dernières années puisque la dernière fois que cela est arrivé c'était en 1930-31*», note l'expert Alex Agostini.

N. G./Agences

## Chine

### L'impact d'un yuan déprécié sur les exportations sera limité

LE MINISTÈRE chinois du Commerce a déclaré que la dépréciation de 4,6% en trois jours du taux de change du yuan face au dollar traduisait un ajustement normal et aurait un «*impact limité*» sur le commerce extérieur. L'impact d'un tel ajustement du taux de change sur les exportations chinoises sera limité, parce que «*près de la moitié des exportations sont liées à la sous-traitance, avec des matières premières importées et des produits finis ré-exportés après assemblage*», a souligné le ministère. Il n'y a pas de fondement pour justifier une dépréciation continue du

yuan et le taux de change pourra «*rester généralement stable et se maintenir à un niveau raisonnable et équilibré*», indiquait-il. Sur le marché international, il existe des préoccupations quant à la correspondance entre la dépréciation du yuan et les efforts chinois visant à stimuler ses exportations. Depuis l'année dernière, une notable différence entre le taux de parité centrale du yuan et le taux sur le marché des transactions est en place. Ce nouveau régime de cotation de la parité centrale aide à réduire le fossé et permet au marché de jouer un rôle plus grand pour déterminer le

taux de change du yuan, a indiqué le ministère. Le 11 août, la Banque populaire de Chine, banque centrale, a annoncé que la cotation quotidienne de la parité centrale, se rapportant au Système des transactions des devises étrangères de Chine avant l'ouverture du marché, devait être fondée sur le taux enregistré à la clôture de la séance précédente sur le marché interbancaire, l'offre et la demande du marché et la fluctuation des cours des devises majeures. Après la dévaluation de 4,6%, la parité centrale du yuan face au dollar s'est stabilisée. R.E.

## Ouargla

# Reprise des opérations d'enlèvement des décombres au vieux ksar

■ Les opérations d'enlèvement des décombres et détritiques de bâtisses effondrées, au vieux ksar de Ouargla, ont repris, après une suspension de plus de deux mois, en raison de la période caniculaire, a-t-on appris auprès des responsables communaux.



Par Lamine D./APS

Lancée en février dernier pour un montant de 2,9 millions DA puis du budget de la wilaya de l'exercice 2013, l'opération de nettoyage, qui a été temporairement suspendue en raison des fortes chaleurs estivales et au manque de main-d'œuvre, cible une trentaine de bâtisses tombées en ruine, a précisé le chef de service d'urbanisme et de la construction.

Actuellement à 30% d'avancement des travaux, ces actions, qui se poursuivront jusqu'à la fin septembre prochain, sont accompagnées d'autres opérations de réhabilitation et de chaulage des façades du ksar et de ses trois principaux quartiers, à savoir ceux de Béni-Sissine, Béni-Ouaguine et Béni-Brahim, a expliqué Rachid Fellah. Selon le même responsable, cette opération, dotée d'une enveloppe de 30 millions DA comme contribution de la commune de Hassi-

Messaoud dans le cadre de la solidarité intercommunale, prévoit la réalisation d'un mur d'enceinte autour des bâtisses et leur chaulage avec une teinte uniforme.

Par ailleurs, des travaux

d'aménagement sont entrepris, depuis janvier dernier, pour une enveloppe de 19 millions DA sur du budget de la commune, à l'intérieur du ksar et concernent les voies d'accès, a-t-il ajouté, signalant que l'opération est à 60 pour

cent d'avancement.

Classé en 1996 en patrimoine national, le vieux ksar de Ouargla a été aussi inscrit en 2001 comme secteur sauvegardé, a rappelé le même source.

L. D./APS

## 50 jeunes formés dans l'installation des lignes téléphoniques

Cinquante jeunes de la wilaya de Ouargla ont bénéficié cette année d'une formation en matière d'installation des réseaux téléphoniques et de fibres optiques, à l'initiative d'Algérie Télécom (AT), a-t-on appris auprès de la direction locale de l'entreprise. Initiée dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention signée en 2011 par la direction générale d'A.T. avec l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) et la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), l'opération vise à accompagner

les jeunes porteurs dans la création d'entreprises et leur dotation de projets dans le domaine des télécommunications, notamment l'installation de lignes téléphoniques et de fibre optique, a précisé le responsable de la cellule de communication et des relations extérieures à la direction d'AT de Ouargla. Omar Thelib a expliqué que les bénéficiaires de cette opération de formation, gratuite, se sont vus accorder de petits projets à titre expérimental, couronnés par la remise de certificats reconnus, à échel-

le nationale, dans le domaine des installations de réseaux téléphoniques et de fibre optique. Le programme de l'entreprise, axé notamment sur la modernisation des réseaux de télécommunications, accorde une priorité aux jeunes dans l'exécution des futurs projets, en vue de contribuer au développement de ces entités versées dans le domaine et porter leur nombre de 50 à près de 400 entreprises dans les prochaines années, selon la même source.

L.D.

## Mascara

## 286 millions DA pour réhabiliter les établissements scolaires

Une enveloppe de l'ordre de 286 millions DA a été dégagée par l'APC de Mascara pour entreprendre des travaux de réhabilitation d'établissements éducatifs et préparer la prochaine rentrée scolaire. Le responsable des travaux de cette assemblée élue, Hezouti Nasreddine, a indiqué, que les travaux de réhabilitation de certains établissements scolaires ont pris fin et que ces infrastructures sont prêtes à accueillir, le 6 septembre prochain, les élèves. Parmi les projets achevés figurent les travaux d'aménagement de 8 cours d'école pour un montant de 49 millions DA, les travaux d'étanchéité de 9 établisse-

ments pour un montant de 41 millions DA, les travaux concernant divers aménagements dans plusieurs établissements pour une enveloppe de 56 millions DA et enfin les travaux de rénovation des blocs sanitaires de 4 établissements pour une enveloppe de 8 millions DA. Par ailleurs, d'autres travaux seront lancés prochainement a déclaré le même source. Ils concernent la réhabilitation de 10 écoles primaires pour un montant de 13 millions DA et l'aménagement de 3 cours d'école pour une enveloppe de 19 millions DA. Le budget communal complémentaire de l'année 2015 prévoit l'installation de chaul-

fages dans les écoles pour un montant de 66 millions DA et des travaux de ravalement de plusieurs établissements pour un coût de 30 millions DA. D'autre part, les membres de l'APC de Mascara ont voté, mardi, pour une enveloppe de 7 millions DA pour l'acquisition de 3.600 trousseaux scolaires destinés aux élèves issus de familles démunies.

Une autre subvention de 10 millions DA a été adoptée pour l'achat de fournitures et équipements de bureau au profit des directeurs des 54 écoles primaires que compte la commune.

N.G.

## Batna Plus d'un millier de pommiers endommagés par la grêle à Kimmel

PLUS D'UN MILLIER de pommiers a été ravagé, ces dernières 48 heures à la localité de Kimmel (Batna) par les violents orages qui se sont abattus sur plusieurs zones du sud de la wilaya de Batna, accompagnés d'averses, de chutes de grêle et de rafales de vent, a-t-on appris du président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Kimmel, Mohamed Nouioua. Des pluies ont touché jeudi soir et vendredi la région de Sidi Ali (Kimmel), provoquant par endroits d'importants dégâts matériels mais sans faire de victimes, précise cet élu, précisant que les grêlons d'une grosseur exceptionnelle (3 à 4 cm de diamètre), pesant «entre 100 et 150 grammes» ont causé des dégâts considérables aux vergers arboricoles et aux cultures maraîchères. Un bilan préliminaire fait état de plus d'un millier de pommiers et palmiers qui ont été endommagés, suite aux fortes pluies qui ont entraîné une crue éclair de l'oued sidi-Fathallah qui traverse la localité, détruisant nombre de vergers de pommiers, palmiers et d'oliviers et emporté également du matériel de pompage et d'irrigation, a-t-il ajouté. M. Nouioua a déclaré qu'un recensement précis des dégâts est actuellement en cours de parachèvement par la commission qui a été installée par ses services. D'autres exploitations agricoles ont été aussi touchées, avec des pertes «moins graves» dans les régions voisines de la localité de Darmoune, Gheskil et Ouaghlent, selon le même responsable.

S.Y.

## Tizi-Ouzou / Formation professionnelle Six nouvelles spécialités pour la session de septembre

SIX NOUVELLES SPÉCIALITÉS de formation seront introduites dans la nomenclature du secteur professionnel à Tizi-Ouzou à l'occasion de la rentrée le 27 septembre prochain, a-t-on appris du directeur de l'enseignement et de la formation professionnels de la wilaya.

Il s'agit principalement de l'ouverture de spécialités en réparation lunetterie au niveau du CFFA de Freha (daira d'Azazga), en menuiserie aluminium au CFFA de Draa Ben Khedda, en décoration sur verre au Centre d'artisanat de Boukhalifa et en technicien en électronique automobile à l'Institut national spécialisé d'Oued Aïssi, au CFFA de Tigzirt et à Tadmaït, a indiqué Arab Nacer. Une spécialité de technicien supérieur en automatisme a été également ouverte à l'Institut d'Oued Aïssi, a-t-il ajouté. En outre, il a signalé l'ouverture des inscriptions au niveau de la totalité des établissements de formation de la wilaya depuis le 14 juin dernier, au moment où les journées d'orientation et de sélection pour les nouveaux stagiaires ont été fixées du 21 au 24 septembre prochain. Une offre de formation globale de 9 487 places pédagogiques est assurée par le secteur au titre de cette nouvelle rentrée à Tizi-Ouzou, dont 5 352 en mode apprentissage, a indiqué M. Arab.

R.R.



## Libye

# À Zouara, des habitants dénoncent les trafics d'êtres humains

■ Le naufrage, dans la nuit du 27 au 28 août, d'un bateau de migrants dans lequel environ 200 personnes ont péri n'a pas fini de bouleverser les habitants de la ville libyenne de Zouara. Après le temps de l'émotion, la population et les autorités locales ont décidé de réagir.

Par Souhila K./Agences

Il y avait une centaine d'habitants de Zouara à manifester vendredi soir contre le trafic des êtres humains. Le nombre peut paraître faible, mais il est loin d'être anodin. Zouara est une ville qui vit du trafic. Tout le monde en profite de ce marché, depuis l'épicière qui vend du ravitaillement au candidat à l'Europe, jusqu'aux passeurs.

C'est pour dénoncer cette hypocrisie qu'un certain nombre de manifestants sont descendus dans la rue. Pour les autres, cette marche montre que les amazighs ne restent pas indifférents au sort des migrants subsahariens. Le départ de bateaux n'a pas seulement lieu à Zouara, mais aussi dans des villes à dominante arabe comme Zaouïa, Sabratha ou Al-Khoms. Jusqu'ici, jamais les populations locales n'ont montré leur opposition à ce commerce.

Ce récent naufrage semble également avoir décidé les autorités locales de Zouara à agir avec plus de fermeté qu'à l'accoutumée. Les trois passeurs arrêtés ont été photographiés à la manière de criminels. Dans les mains, ils tenaient des photos des cadavres de migrants noyés par leur faute.

Dans la loi libyenne, les passeurs ne sont pas assimilés à des criminels. Souvent, ils ne sont condamnés qu'à des amendes. La question est de savoir si la brigade de

Zouara va décider de faire garder ces prisonniers et de les juger elle-même.

## 111 cadavres récupérés

Cent onze cadavres ont été récupérés et des dizaines de personnes sont encore portées disparues après le naufrage, jeudi, de leur bateau au large de la Libye, selon un nouveau bilan fourni samedi par le Croissant-Rouge libyen. L'embarcation qui a tangué avant de se remplir d'eau et de se disloquer au large de la ville de Zouara, à près de 160 km à l'ouest de Tripoli, transportait environ 400 migrants, venus pour la plupart d'Afrique avec l'espoir de rejoindre les côtes italiennes. Selon le porte-parole du Croissant-Rouge libyen, Mohammed al-Masrati, le nombre de personnes sauvées n'a pas changé, et reste à 198. «Jusqu'à présent, 111 cadavres ont été repêchés et des dizaines de personnes sont toujours portées disparues», a déclaré à l'AFP M. Masrati en affirmant que le bateau transportait quelque 400 migrants. Un précédent bilan faisait état de 76 morts. La veille, le chef des opérations de secours, Seddik Said, a cité des survivants selon lesquels il y avait environ 400 personnes sur le bateau.

## La crainte d'un bilan plus lourd

Il a ajouté qu'une autre petite embarcation



Ph. : DR

avait fait naufrage mercredi avec environ 60 personnes à bord. «C'est difficile d'avoir les chiffres exacts, même celui des morts. On peut seulement fournir le nombre de personnes que nous avons retrouvées mortes». M. Seddik a ajouté que «des dizaines de personnes mourraient au large de cette plage chaque semaine».

A Genève, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) avait dit vendredi craindre un bilan plus lourd, car 200 personnes seraient encore portées disparues après le naufrage de cette embarcation et celui d'un autre bateau dans le même secteur. Sur les 1 770 km de côtes libyennes, les départs de

migrants n'ont cessé de s'intensifier depuis la chute, en 2011, du régime de Mouammar Kadhafi, qui a entraîné le chaos dans le pays. Minée par les violences, la Libye compte deux gouvernements rivaux, une situation qui facilite le travail des passeurs. La Libye n'est située qu'à un peu plus de 300 km de l'île italienne de Lampedusa, que des centaines de migrants venus d'Afrique, de Syrie ou d'autres zones de conflit tentent chaque semaine d'atteindre. Plus de 300 000 migrants ont traversé la Méditerranée depuis janvier, et plus de 2 500 personnes sont mortes en mer après avoir tenté de rallier l'Europe, selon le HCR.

S.K./Agences

## Tunisie

## Bientôt de nouveaux modes de dissuasion des manifestants

La Tunisie s'apprête à instaurer de nouveaux mécanismes de dissuasion des manifestants, respectueux des droits de l'Homme. Destinés aux corps de la police et de la Garde nationale, ces mécanismes prévoient de nouveaux modes de dissuasion des mouvements de manifestation et des sit-in respectueux des droits de l'Homme et envisagent un usage progressif de la force. Des sécuritaires ont été formés dans ce domaine et devront initier les policiers et les gardes nationaux à ces nouvelles techniques. Une première promotion d'experts et de formateurs vient de terminer un programme de formation dans ce domaine. La cérémonie de sortie de cette première promotion d'experts et de formateurs en matière de maintien de l'ordre et de répression des troubles a été organisée au Bardo. Lancé depuis janvier 2014 moyennant un financement de l'ambassade des Etats-Unis à Tunis, ce programme vise à rationaliser l'usage de la force dans la répression des manifestations et à régler toute intervention, conformément aux principes des droits de l'Homme. Selon le commandant Hassan Jouini, du centre de formation spécialisé relevant de la direction générale des unités d'intervention, ces nouveaux mécanismes devront entrer en vigueur au début de l'année 2017, en attendant la fin de la formation des policiers et des gardes nationaux. Présent à cette cérémonie, le ministre de l'Intérieur Najem Gharsalli a indiqué que ce programme va permettre à la Tunisie



d'instaurer un appareil sécuritaire qui croit à la démocratie et applique la loi dans le respect des droits de l'Homme et de l'intégrité physique du citoyen. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du sous-secrétaire d'Etat adjoint américain, Alexander Arvizu.

## Habib Essid : la promotion de la jeunesse un enjeu majeur

Le Chef du gouvernement, Habib Essid, a souligné à Hammamet que la promotion de la jeunesse constitue un enjeu majeur pour le gouvernement. Dans une déclaration aux médias à l'occasion de la clôture du programme national d'été pour les jeunes organisé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, le Chef du gouvernement a souligné que les activités pour jeunes représentent un moyen de lutte contre le terrorisme, ajoutant que l'éradication de ce fléau ne doit pas

se limiter à la solution sécuritaire mais doit être mené sur plusieurs fronts notamment à travers l'éducation, la culture, la jeunesse et le secteur social. Le programme d'activités estivales pour les jeunes qui a nécessité, cette année, un budget dépassant les deux millions de dinars a profité à plus de 50 000 jeunes notamment ceux des régions rurales et frontalières, ainsi que des cités populaires, a indiqué Essid, tout en souhaitant que le nombre de bénéficiaires de ce programme se renforce davantage l'année prochaine. Le programme qui a démarré le 23 juillet se poursuit jusqu'au 7 septembre. Il englobe les domaines de l'animation destinée aux jeunes de l'intérieur, des régions frontalières et des quartiers populaires, ainsi que les chômeurs et les jeunes issus de l'émigration.

N.I.

## Sahara occidental Installation du groupe parlementaire d'amitié sahraoui-mauritanien

LE CONSEIL national sahraoui a annoncé l'installation du groupe parlementaire d'amitié sahraoui-mauritanien, a indiqué un communiqué. «Dans le cadre des dénominateurs communs entre les peuples sahraoui et mauritanien, le Conseil national a décidé de créer un comité parlementaire d'amitié sahraoui-mauritanien, conformément au même esprit initié par l'Assemblée nationale mauritanienne de former un groupe d'amitié parlementaire sahraoui-mauritanien», a souligné le communiqué. Le comité est composé de dix membres du Parlement national et présidé par Sadum Mohamed Ali Salem. La formation de ce comité vise à renforcer les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays dans différents domaines, notamment parlementaire, et à défendre le droit des peuples à l'autodétermination.

R.M.

Soudan du Sud

# L'armée nie avoir violé le cessez-le-feu à peine entré en vigueur

■ La rébellion sud-soudanaise a accusé hier les forces gouvernementales de violer le cessez-le-feu, entré en vigueur hier au terme d'un récent accord de paix, en bombardant ses positions le long du Nil-Blanc, ce qu'a nié l'armée, dénonçant en retour une attaque rebelle contre un village.

Par Ali O.

«**L**a cessation des hostilités a commencé samedi minuit, mais le gouvernement l'a violée», a affirmé hier à Addis Abeba, Dickson Gatluak, un porte-parole de la rébellion, «ils n'ont pas l'intention de le respecter». «Un convoi militaire – deux barges, sept canonniers – se déplace entre Bor et Panyijar», dans les États oriental du Jonglei et septentrional d'Unité, «dès qu'ils voient nos positions sur la rive, ils bombardent», a-t-il expliqué à l'AFP.

Ces accusations «sont de pures inventions de la part des rebelles, on ne nous a fait état d'aucun incident dans la zone aujourd'hui» a réagi le porte-parole de l'armée sud-soudanaise, le colonel Philip Aguer.

«Il n'y a pas de forces (gouvernementales) dans la zone» entre Panyijar et Bor, «il y a des barges de l'armée qui se déplacent dans cette zone et elles ont le droit de se défendre de qui veut les attaquer», a-t-il expliqué, sans préciser si ces barges avaient été effectivement attaquées hier.

Il a en outre accusé les rebelles d'avoir attaqué hier matin, un village à une



trentaine de kilomètres au nord-est de la localité de Renk, dans l'État pétrolier du Haut-Nil, principal champ de bataille du conflit avec ceux du Jonglei et d'Unité. L'Igad, organisation sous-régionale (Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud) ayant assuré la médiation des pourparlers sud-soudanais dans la capitale éthiopienne et qui chapeaute le mécanisme de contrôle du cessez-le-feu, n'était pas joignable hier et il

était impossible de vérifier ces informations de manière indépendante. «Nous voulons que l'Igad déploie des éléments dans tous les comtés pour vérifier et constater qui viole le cessez-le-feu», a poursuivi le colonel Aguer. La rébellion a de son côté indiqué qu'elle allait dès «lundi informer l'Igad» des attaques dont elle fait état.

Le président Salva Kiir a signé mercredi à Juba un accord de paix, ce qu'avait déjà fait le 17 août à Addis Abeba, le chef de la rébellion, son ancien vice-président Riek Machar. Cet accord, devant mettre fin à 20 mois de guerre civile au Soudan du Sud, prévoyait l'entrée en vigueur d'un «cessez-le-feu» permanent hier à 00h00 (samedi 21h00 GMT). Directement menacés de sanctions, MM. Kiir et Machar ont

signé l'accord sous forte pression de la communauté internationale. Ils ont depuis tous les deux ordonné à leurs troupes respectives de cesser les combats à l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, de rester sur leurs positions et de n'agir qu'en état de «légitime défense».

La demi-douzaine de cessez-le-feu déjà conclus par MM. Kiir et Machar depuis le début du conflit, au cours d'interminables pourparlers sous l'égide de l'Igad à Addis Abeba, ont été systématiquement violés dans les jours voire les heures qui suivaient.

Le Soudan du Sud, plus jeune nation du monde, a proclamé son indépendance en juillet 2011 après des décennies de conflit contre Khartoum. Il a replongé dans la guerre en décembre 2013, quand des combats ont

éclaté au sein de l'armée sud-soudanaise, minée par les dissensions politico-ethniques alimentées par la rivalité entre MM. Kiir et Machar à la tête du régime. Ce conflit, marqué par des massacres et des atrocités, a fait des dizaines de milliers de morts et chassé quelque 2,2 millions de Sud-Soudanais de leurs foyers.

Les deux camps n'ont cessé de s'accuser mutuellement de lancer de nouvelles offensives, depuis la signature de l'accord, accueillie avec prudence et un enthousiasme limité. En signant, M. Kiir a fait part de ses réticences envers cette «paix imposée» et posé 16 «réserves» au texte, notamment sur des dispositions concernant le crucial mécanisme de partage du pouvoir avec la rébellion. Côté rebelle, plusieurs puissants chefs militaires ont récemment fait sécession et rejeté par avance tout accord de paix signé par MM. Kiir et Machar. Les observateurs s'interrogent sur le niveau réel de contrôle qu'exerce chacun des deux chefs sur leurs troupes respectives, de nombreuses milices tribales, plus ou moins autonomes, étant venues prêter main-forte à l'un ou l'autre camp.

La communauté internationale entend maintenir la pression sur MM. Kiir et Machar. Le Conseil de sécurité avait appelé vendredi à un cessez-le-feu immédiat et permanent au Soudan du Sud et brandi la menace de sanctions ciblées (gels d'avoir et interdiction de voyager).

A. O.



## Points chauds

### Opportunité

Par Fouzia Mahmoudi

Empêtrée depuis quelques mois dans le cirque médiatique qui embarrasse sa famille et son parti, Marine Le Pen se fait particulièrement discrète ces temps-ci alors que l'on aurait pensé qu'elle n'aurait pu rêver mieux pour promouvoir le programme de son parti que les milliers de migrants qui accostent chaque mois en Europe. Qui mieux que Marine Le Pen en effet pour expliquer aux Français que cette «invasion» massive avait été prévue de longue date par le Front national. Mais cela est sans compter la terrible guerre qui l'oppose désormais à son père, fondateur historique du FN, qui a été exclu de son propre parti il y a moins de quinze jours. Toutefois, la présidente frontiste ne reste pas complètement silencieuse sur le sujet et lors d'une de ses désormais rares déclarations publiques veut, évidemment, recentrer son discours sur l'immigration et le terrorisme. «L'immigration en France est aujourd'hui hors contrôle», a estimé le chef de file du Front national. «Tout a été fait sous Nicolas Sarkozy et François Hollande pour que la vague de l'immigration grossisse et déferle à pleine vitesse sur notre pays». S'appuyant sur la crise des migrants qui secoue l'Europe depuis plusieurs mois, Marine Le Pen a fustigé le rôle joué par l'Union européenne et l'«allégeance» supposée des dirigeants français à cette dernière. «Il n'y a pas de compromis possible avec l'Union européenne. Tout homme politique européen ne peut pas faire le dixième de ce que nous proposons, a-t-elle jugé. Le pouvoir en France n'est plus au service du peuple français. Ce pouvoir est submergé par une série de crises qu'il ne contrôle pas.» Et de promettre, si elle était élue en 2017, d'«arrêter l'immigration légale et clandestine». Alors que sa proposition d'expulser du territoire français les étrangers fichés par les services de renseignement pour leurs liens suspectés avec l'islamisme radical avait créé la controverse, au lendemain de l'attaque du Thalys, le 21 août, la présidente du FN a répété ses positions sur le sujet. «Je demande que l'on mette l'islam radical à genoux, et je le ferai toujours. Expulsons les étrangers islamistes, fermons les mosquées radicales. Et nous expulserons les imams étrangers qui sont à leurs têtes», a-t-elle affirmé. Reste à savoir si les Français sauront faire fi des problèmes internes et choisiront malgré les avertissements de la gauche et de la droite de voter pour l'extrême droite lors des prochaines élections nationales ou s'ils préfèrent donner les moyens aux partis traditionnels de gérer les dossiers de l'immigration et de la sécurité.

F. M.

## Nigeria

### Arrestation d'un des principaux commandants de Boko Haram lié à des attentats-suicides

L'agence nigérienne de renseignement a annoncé hier l'arrestation d'hommes soupçonnés d'être de hauts responsables de Boko Haram, dont un des principaux commandants du groupe islamiste, qui seraient liés à plusieurs attentats-suicides à travers le pays.

Le Département de la sécurité d'État (DSS) a indiqué dans un communiqué avoir arrêté, entre juillet et août, Usman Shuaibu, alias Money, et d'autres membres de premier plan du groupe islamiste, dans les États de Lagos, Kano, Plateau, Enugu et Gombe.

Il convient de noter tout particulièrement l'arrestation le 8 juillet 2015, dans l'État de Gombe (nord-est), des responsables de la coordination et de l'exécution des attentats-suicides de Potiskum, Kano, Zaria et Jos, a précisé le DSS.

Shuaibu a avoué être le chef de file d'une équipe de neuf membres de la secte, envoyés à partir de la forêt de Sambisa pour perpétrer des attaques. Il a révélé que quatre des neuf ont

été utilisés comme kamikazes pour commettre des attentats-suicides, selon le communiqué.

Le DSS affirme que l'arrestation de Shuaibu et des autres membres-clés de cette cellule ont mis un frein à la recrudescence d'attentats du groupe islamiste nigérian.

Il ajoute que des projets d'attaques des insurgés sur Lagos, la capitale économique, ont également été contrecarrés par ses agents.

L'afflux soudain de membres de Boko Haram dans l'État de Lagos souligne la détermination du groupe à étendre ses abominables activités terroristes au sein même de l'État et, en réalité, dans d'autres régions du pays, a-t-il précisé.

L'arrestation de ces éléments terroristes déclarés à tortoise aidé, dans une large mesure, à éviter des attaques dévastatrices dans cette zone, a-t-il ajouté.

Vendredi, le DSS avait annoncé avoir arrêté un adolescent de 14 ans, soupçonné d'avoir voulu livrer à Boko Haram des informations sur les règles de sécurité

de l'aéroport d'Abuja. Ces dernières semaines, les islamistes ont mené des attaques meurtrières le long des frontières du Nigeria, au Cameroun et au Tchad, dont des attentats-suicides, certains commis par des femmes.

Les violences de Boko Haram et la répression par l'État nigérian ont fait plus de 15 000 morts et 1,5 million de déplacés en six ans d'une campagne violente.

Dans un communiqué diffusé hier, le chef de l'Agence Nationale d'Urgence, gérée par l'État, Muhammad Sani Sidi, déclare que 57 743 Nigériens déplacés en raison de l'insurrection sont réfugiés dans des camps au Cameroun, au Tchad et au Niger. Une Force d'intervention conjointe multinationale (MNJTF) de 8 700 hommes regroupant Nigeria, Niger, Tchad, Cameroun et Bénin, doit être déployée dans le nord-est du Nigeria et aux confins des frontières du Cameroun et du Tchad pour combattre le groupe islamiste.





Festival national du théâtre amateur de Mostaganem

# La pièce théâtrale «Wesmet Aar» brise un tabou

Le public de la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki de Mostaganem a chaleureusement applaudi la pièce de théâtre «Wesmet Aar». Cette dernière se veut une tribune pour briser un tabou social qui est le sida et le regard de la société vis-à-vis du malade. Écrit et conçu par le jeune metteur en scène Rafik Fetmouche, la présentation de cette pièce théâtrale s'inscrit dans le cadre du festival national du théâtre amateur.

Par Abla Selles

«Wesmet Aar» (L'opprobre), pièce de théâtre de la Coopérative «Sindjab» de Bordj Ménaïel, a été présentée samedi soir à la maison de la culture Ould Abderrahmane-Kaki, dans un élan dramatique invitant à la réflexion autour d'un sujet qui demeure encore socialement inaccessible. Pour la deuxième journée de compétition du 48<sup>e</sup> Festival national du théâtre amateur de Mostaganem (FNAT), la scène des troupes «A» en compétition a accueilli un spectacle qui aura servi de tribune pour briser un tabou qui pèse encore de tout son poids sur les mentalités. Devant un public nombreux et recueilli, une dizaine de jeunes comédiens dont une femme, (Aïcha Issad dans le rôle de l'infirmière), se sont donné la réplique, durant plus d'une heure, dans un spectacle intelligemment écrit et conçu par Rafik Fetmouche, un jeune metteur en scène en devenir, promis à une belle carrière.

La scène d'exposition s'ouvrant sur une surface commerciale où chacun vaquait à ses occupations, Brahim, personnage principal campé par Islam Rebai, cherchait avec un ami dans les ordures d'un hôpital des objets de récupération pour les vendre, lorsqu'il se fait piquer jus-



qu'au saignement par une seringue. Parti en urgence à l'hôpital pour désinfecter sa blessure et se faire soigner, il est confronté à un tas de négligences et de manquements rendant sa prise en charge quasi impossible. La rumeur et la médisance faisant leurs effets, Brahim est suspecté d'avoir contracté le virus du sida, ce qui provoqua son rejet immédiat et sa mise en quarantaine par ses propres voisins devenus de véritables ennemis. La jeune infirmière tenait un discours scientifique censé convaincre du caractère infondé de toute la cabale menée contre

le pauvre Brahim, affaibli et de plus affecté par les regards accusateurs et obliques de ses amis. Servis par une scénographie fonctionnelle faite d'abris amovibles pouvant facilement suggérer plusieurs situations de jeu, les comédiens ont réussi à porter le texte avec une intensité dans les échanges qui a donné lieu à un rythme ascendant et soutenu. Dans une prestation utile, préparée avec minutie, le jeune Rafik Fetmouche a fait montre de toute l'étendue de son talent déclarant à la presse que «la force de ce travail réside dans le groupe qui l'a porté, ainsi que dans la

complémentarité des ateliers de la scénographie et la bande son avec la mise en scène, elle-même faisant corps avec le scénario». Dix-sept troupes théâtrales sont au programme du 48<sup>e</sup> Festival national du théâtre amateur de Mostaganem qui se poursuit jusqu'au 2 septembre prochain, avec au programme de la journée de dimanche, une troupe de Tlemcen, «El Ahlem» et deux autres d'Adrar, «Nibras» et «Fen El Khachaba» qui présenteront respectivement: «El Oqda», «Safar» et «Milad Es'Sarakhat».

A.S.

La manifestation «El Bahia en fête»

## «Imzad», «Kayna Samet» et «Sinik» en osmose avec le public oranais

Le groupe tergui «Imzad» et les chanteurs «Kayna Samet» et «Sinik», venus de France, ont créé, durant la nuit du vendredi à samedi, au théâtre de Verdure Hasni-Chekroune d'Oran, une certaine osmose avec un public oranais avide d'expériences musicales aussi variées qu'originales. Le groupe «Imzad», venu de l'extrême Sud algérien, qui a ouvert le bal, en interprétant ses meilleures chansons en Tamachak, a séduit le public oranais, très réceptif de ce genre musical authentique. Malgré les instruments modernes utilisés par le groupe – saxo-

phone, batterie et guitares électriques – la musique «tergui» offerte au public n'a rien perdu de ses sonorités spécifiques, de son âme et de son originalité.

L'absence de «Imzad», l'instrument traditionnel de la musique tergui par excellence, n'a affecté en rien la performance des musiciens sur la scène du théâtre de verdure, fortement applaudie par le public. Par ailleurs, le reste de la soirée a eu les faveurs du rap, avec la chanteuse «Kayna Samet» et le chanteur «Sinik», tous deux ayant fait le déplacement de France. Le public, très «in», s'est montré connaisseur

des tubes des deux artistes. Un échange, un lien ferme s'est établi en quelques instants avec les artistes qui ont trouvé dans ce public un écho des plus encourageants. La performance des deux rappers sur la scène du théâtre de Verdure Hasni-Chekroune a même connu des moments intenses, parfois très émouvants.

En effet, «Kayna Samet», en entonnant la chanson «Yemma» (maman) a ému toute l'assistance, renforçant tout le lien qui s'était déjà formé avec le public. C'est dans des moments pareils que le mot

«osmose» prend tout son sens. De son côté, le chanteur «Sinik» n'y est pas allé de main morte. Rien de cynique dans sa performance. Ses fans l'attendaient de pied ferme et l'ont accompagné tout le long de ses chansons. Son moment fort a été certainement la reprise de la chanson sur l'équipe nationale de football «El Khadra, mon amour» du regretté cheb Akil. Un moment émouvant, en phase avec l'Algérie, avec Oran qui vient de décrocher l'organisation de la 19<sup>e</sup> édition des Jeux Méditerranéens de 2021.

L.B

Commissaire du Festival du raï de Sidi Bel-Abbès

## «Le public à l'origine du succès de la 8<sup>e</sup> édition»

Le Commissaire du festival national de la chanson raï, Toufik Adda-Boudjellal, a estimé, samedi à Sid Bel-Abbès, que le public qui a assisté en grand nombre aux différentes soirées musicales, a été à l'origine du succès de cette 8<sup>e</sup> édition qui a pris fin à une heure avancée de la nuit du vendredi.

Dressant le bilan de cette manifestation culturelle, lors d'une conférence de presse, tenue à la maison de la culture de Sidi Bel-Abbès, le commissaire de festival a indiqué que le public et les familles présents en grand nombre chaque soirée, au stade des frères Amarouche, sont à

l'origine du succès de cette 8<sup>e</sup> édition. «Le public, notamment les jeunes, a fait preuve d'un comportement irréprochable et d'un grand respect pour les artistes», s'est félicité Toufik Adda-Boudjellal, qui a mis en exergue les efforts déployés par les membres du commissariat et les différentes structures de la wilaya pour la réussite de ce festival.

«Nous avons réussi à reconquérir le public fin connaisseur qui sait apprécier les bonnes choses». Nous avons proposé un programme varié en incluant les autres tempos du patrimoine national et respectant les familles

et les traditions algériennes», a-t-il ajouté.

Cette 8<sup>e</sup> édition a réuni un grand nombre d'artistes et de chanteurs. «Le groupe «Raïna Raï» s'est reconstitué pour monter sur scène, lors du festival. Ses membres se sont séparés en 2003 pour ne se retrouver face au public qu'à l'occasion de notre festival. Ces retrouvailles sont de bon augure à l'art et au patrimoine national», a souligné le Commissaire du festival.

Le même responsable a également ajouté que la préparation de la prochaine édition débutera dès le mois prochain pour éviter les insuffisances enregistrées

cette année, en raison de la préparation tardive de la 8<sup>e</sup> édition. «Nous escomptons donner une dimension internationale au festival du raï», a-t-il souligné.

De son côté, le responsable de la communication du festival, Ouennzar Mohamed, s'est montré satisfait de la collaboration et de l'implication des gens de la presse dans la réussite de l'évènement, en dépit des moyens limités dont disposait le Commissariat et de l'absence d'une salle de spectacles dotée de tous les moyens pour abriter un tel évènement musical.

F.H.

### RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Parking du Centre commercial Ardis**

**Jusqu'au 31 août :**  
Cirque Amar propose des spectacles pour enfants et adultes

**La salle de cinéma Cosmos de Riadh el Feth**  
**Jusqu'au 31 août :**

Une double programmation filmique qui touchera deux publics, une pour les enfants et une autre pour les plus grands

**Palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine**  
**Jusqu'au 15 septembre**  
Exposition rétrospective du peintre Bachir Belouins

## Coup-franc direct



### Le résultat du bricolage

Par Mahfoud M.

La JS Kabylie est encore une fois dans une situation compliquée avec un démarrage très difficile et ce nouvel échec à domicile face à l'USM. Beaucoup craignent le scénario de la saison dernière lorsqu'elle avait assuré son maintien en Ligue 1 lors des dernières journées du championnat. Les Canaris récoltent en fait les fruits du bricolage du président Hannachi qui a maintenu la même stratégie que celle de l'année dernière en recrutant des joueurs n'ayant pas vraiment la carrure qu'il faut. Le premier responsable des Jaunes et Verts n'a pas retenu la leçon de la saison dernière puisqu'il ne donne pas la priorité à la stabilité. La JSK pourra-t-elle s'en sortir cette fois-ci avec cette mentalité ? Il faut savoir que la confiance est rompue entre le président et les fans qui ne croient plus en cet homme et demandent depuis quelque temps son départ. Il est clair qu'il lui sera difficile de redresser la barre quand on sait qu'il faut éventuellement une relation de confiance entre les parties du club pour espérer le tirer vers le haut. Avec ce qui se passe, il est clair que la JSK vivra encore une autre saison difficile et ce sont les supporters qui en pâtiront car ces ont eux qui aiment vraiment le club avec un grand désintéressement.

M. M.

### Al-Raed (Arabie saoudite) Abdelkader Amrani licencié

L'entraîneur algérien d'Al-Raed (division 1 saoudienne de football) Abdelkader Amrani a été limogé vendredi de son poste, après deux défaites consécutives en championnat en autant de matchs, a annoncé le club samedi. Le conseil d'administration d'Al-Raed s'est réuni vendredi sous la direction d'Abdelatif Al-Khadir et a décidé de «limoger Amrani et explorer plusieurs pistes de techniciens» susceptibles de diriger la barre technique, selon la presse locale. Al-Raed a entamé la saison par une défaite lors de la 1<sup>re</sup> journée face à Al-Chabab (3-1) avant de s'incliner à nouveau jeudi face à Al-Ittihad (2-0). Ces deux revers s'ajoutent à celui concédé le 17 août face à Al-Ittifaq (1-0) en 32<sup>e</sup> de finale de la



Coupe du Prince héritier. Amrani s'était engagé avec Al-Raed pour un contrat d'une saison. Il avait conduit la saison dernière le MO Béjaïa (Ligue 1/Algérie) à une victoire historique dans la Coupe d'Algérie et à une deuxième place au classement du championnat de Ligue 1 Mobilis.

## Ligue 1 Mobilis (3<sup>e</sup> journée)

# La JSK et le RCA souffrent

Le CR Belouizdad et l'USM El Harrach sont aux commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis à l'issue de la troisième journée, alors que le champion sortant, l'ES Sétif, a remporté son premier succès de la saison contre l'ex-leader le CS Constantine (2-1).

Par Mahfoud M.

L'USM Alger a réussi un bon coup en l'emportant sur la pelouse de Tizi ouzou contre la JSK (1-0) grâce à l'inévitable Belaili dans les dernières minutes de la partie. Un deuxième succès consécutif pour les Rouges et Noir après la victoire face à l'ESS (2-1). En revanche, le MC Alger n'a pas confirmé son succès en déplacement contre le RC Relizane en se contentant d'un nul à domicile face à la JS Saoura (0-0). Le match entre le MC Oran et le MO Béjaïa (3-3) a été prolifique en buts et en rebondissements à la grande joie du public. Un score de parité qui arrange plus les Béjaïous. Le promu, le DRB Tadjenant, a signé sa seconde victoire de la saison à l'occasion de la réception de l'USM Blida (2-1) dans le match des promus.

Une rencontre qui s'est déroulée dans des conditions climatiques difficiles avec des pluies diluviennes et une panne d'éclairage. Les hommes de Liamine Boughehera ont fait la différence grâce à un second but de Hadeff (50'). Bouteba avait ouvert le



Les Canaris dans une situation difficile

score (12') pour le DRTB et Melika a égalisé pour Blida (21'). L'ES Sétif a remporté son premier succès de la saison contre le CS Constantine grâce notamment à un but de Benyettou. Dans le match de mal classés entre le RC Arbaa et le promu RC Relizane, la victoire est revenue aux visiteurs, lesquels enregistrent leur premier succès de la saison après deux revers. Un but de Bourdim à la demi-heure de jeu permet aux hommes de Omar Belatoui d'engranger trois précieux points.

En revanche, les journées se suivent et se ressemblent pour le RCA qui a essuyé sa troisième défaite en autant de sorties et occupe la dernière place au classement.

Une entame de saison calamiteuse pour l'entraîneur Bilel Dziri plus que jamais sur une chaise éjectable.

M. M.

### Résultats et classement :

NAHD-CRB 0-3

USMH-ASMO	1-0
DRBT-USMB	2-1
MCA-JSS	0-0
RCA-RCR	0-1
MCO-MOB	3-3
JSK-USMA	0-1
ESS-CSC	2-1

	Pts	J
1-CR Belouizdad	7	3
—USM Harrach	7	3
3-CSC	6	3
—USM Alger	6	3
—DRB Tadjenant	6	3
6-MC Alger	5	3
—MO Béjaïa	5	3
—JS Saoura	5	3
9-ES Sétif	4	3
—ASM Oran	4	3
11-NAHD	3	3
—RC Relizane	3	3
13-MC Oran	2	3
14-USM Blida	1	3
—JS Kabylie	1	3
16- RC Arbaa	0	3

## CA Bizertin

### Djamel Menad pressenti

Le club tunisien du CA Bizertin est entré en contacts officiels avec l'entraîneur algérien, Djamel Menad, pour prendre en main l'équipe de première division en remplacement de Chiheb Ellili qui s'est engagé avec le CS Staxien, a indiqué le porte-parole du club, Mohamed Mokdad. «Le coach algérien a donné son accord de principe pour entraîner en Tunisie, reportant les pourparlers pour samedi à cause du décès de sa mère», a-t-il ajouté. Le porte-parole du club cabiste a, également, fait savoir que d'autres techniciens tunisiens figurent sur les tablettes des dirigeants, à l'instar de Ghazi



Ghrai, Khaled Ben Yahia, Adel Sellimi et Lotfi Benzarti. Djamel Menad, ancien joueur international, s'est fait un nom comme entraîneur en 2003 en contri-

buant à l'ascension de la JSM Béjaïa à la D 1 algérienne et en remportant le championnat d'Algérie avec l'USM Alger, sans oublier son passage réussi au club saoudien «El Wehda». Concernant le départ de Chiheb Ellili pour entraîner le CS Staxien, Mohamed Mokdad a affirmé que le CA Bizertin lui a pourtant procuré les meilleures conditions de travail, ajoutant qu'il «doit appliquer la clause libératoire de 150 000 dinars à verser au CAB». Après le départ de Chiheb Ellili, les dirigeants du club ont désigné l'entraîneur Hassan Jaafar et l'adjoinct Hassan Jomaa pour assurer l'intérim.

## Ryad Mahrez

### «Jouer à Leicester est la meilleure chose qui me soit arrivée»

Le milieu international algérien, Ryad Mahrez, a indiqué samedi que son transfert en janvier 2014 à Leicester City (Premier league anglaise) est la «meilleure chose» arrivée dans sa carrière, lui qui caracole en tête du classement des buteurs du championnat anglais après 3 journées disputées. «J'avais une mauvaise image de l'Angleterre. On m'a toujours dit : c'est pas pour toi, toi, c'est l'Espagne. Moi, je rêvais de Ligue 1 française. Donc, j'ai dit non. Mais ils ont insisté. Et, finalement, ce transfert à Leicester est la meilleure chose qui me soit arrivée», a affirmé Mahrez dans un entretien accordé au journal L'Equipe. Mahrez a réussi un démarrage de saison tonitruant en inscrivant quatre buts

en trois matchs, ce qui a fini par lui valoir les éloges de son entraîneur italien Claudio Ranieri qui l'a qualifié de «grand joueur». Les belles prestations de l'ancien joueur du Havre AC (Ligue 2/France) ont tapé dans l'œil du Paris SG, de l'AS Rome, ou encore des Espagnols de Villarreal, mais le joueur algérien est «intransférable» cet été. «C'est un joueur excitant, qui fait lever les gens de leurs sièges avec sa créativité et sa vitesse», a assuré le coéquipier de Mahrez à Leicester, le gardien de but danois Kasper Schmeichel, fils de l'ancien portier de Manchester United, Peter Schmeichel. Le milieu offensif des Verts a inscrit lors de sa première saison avec Leicester 4 buts, avant d'égaliser ce chiffre samedi der-



nier face à Tottenham (1-1) pour porter le total à 8 réalisations en Angleterre, soit à trois joueurs du record d'Ali Benarbia qui a marqué 11 buts sous les couleurs de Manchester City (Premier league) entre 2001 et 2003.

## Mondiaux-2015 d'athlétisme (décathlon)

### Larbi Bouraâda s'illustre



L'athlète algérien Larbi Bouraâda a terminé à la cinquième place de l'épreuve du décathlon des championnats du monde d'athlétisme à Pékin (Chine) avec un total de 8461 points, établissant du coup un nouveau record d'Afrique, que détenait le Sud-Africain Willem Coertzen (8398 pts). Bouraâda s'est distingué lors des cinq dernières épreuves de samedi : 1<sup>er</sup> sur le 1500 m (4:16.61), 1<sup>er</sup> au Javelot (jet à 63.82 m) et 1<sup>er</sup> sur le 110 m haies (14.26), alors que dans les concours du Disque et de la Perche, il a terminé respectivement à la 4<sup>e</sup> (jet à 41.53 m) et 6<sup>e</sup> place (4.80 m). Lors de la 1<sup>re</sup> journée du décathlon disputée vendredi, Bouraâda a terminé le 100m avec un temps de 10.83, le lancer du poids avec un jet à 13.73 m, la hauteur avec un saut de 2.07m, la longueur avec 7.51m et le 400 m avec un temps de 47.60, finissant premier de sa série. Lors des derniers Mondiaux disputés en 2013 à Moscou en Russie, Bouraâda (27 ans) avait terminé à la 10<sup>e</sup> place.

## Mondiaux 2015 de judo Lyès Bouyacoub et Sonia Asselah éliminés au 2<sup>e</sup> tour

Lyès Bouyacoub (-100 kg) et Sonia Asselah (+78 kg), les deux derniers Algériens engagés dans les Mondiaux-2015 de judo, organisés du 24 au 30 août à Astana (Kazakhstan) ont été éliminés samedi respectivement contre le Sud-Coréen Cho Guham et la Néerlandaise Tessie Savelkoul. Bouyacoub avait remporté son premier combat de manière expéditive contre l'Australien Duke Didier, qu'il a sorti par ippon en moins de 46 secondes, avant de s'incliner, au tour suivant, contre le Sud-Coréen Cho Guham, dans un combat intense ayant duré plus de quatre minutes. Exemptée du premier tour, Asselah a défendu crânement ses chances face à la Néerlandaise Tessie Savelkoul, contre laquelle elle n'a concédé qu'un yoko, dans un combat âprement disputé. Dans la catégorie de Lyès Bouyacoub, c'est le Japonais Ryunosuke Haga qui a remporté la médaille d'or, tandis que dans celle de Sonia Asselah, la victoire finale est revenue à la Chinoise Yu Song.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Le premier Jean Valjean noir

Mort de Kyle Jean-Baptiste à 21 ans



**BROADWAY** et Hollywood sont en deuil. Le jeune acteur qui incarnait Jean Valjean dans *Les Misérables*, Kyle Jean-Baptiste, est décédé vendredi.

Son nom ne vous dit peut-être rien, mais le décès de Kyle Jean-Baptiste, premier afro-américain à avoir décroché le rôle de Jean Valjean dans le spectacle des *Misérables* à Broadway, a ému toute l'industrie. Âgé de seulement 21 ans, l'acteur a perdu la vie vendredi, en chutant de l'escalier de secours de sa mère, rapporte le *New York Daily News*. De nombreux artistes se sont empressés de lui rendre hommage.

Le jeune prodige du cinéma américain, Ansel Elgort (*Nos étoiles contraires*, *Divergente*), a également fait part de son chagrin. «J'ai joué face à Kyle Jean-Baptiste dans *Hairspray* à l'école de *Laguardia*. Ce dont je me souviens le plus, au-delà de son talent, c'était sa chaleur».

R.G./Agences

Fusillade au sud de Lisbonne

Trois morts dont un gendarme et un policier

TROIS PERSONNES, dont un gendarme et un policier portugais, ont été tuées et deux autres blessées dans une fusillade à Quinta do Conde, à une trentaine de km au sud de Lisbonne, ont indiqué les autorités portugaises hier. «Il s'agit d'un agent de la Garde nationale de la République (GNR) qui est décédé sur le champ après avoir reçu une balle dans la tête, d'un policier en civil qui s'était approché après avoir entendu les premiers tirs et d'une autre personne qui a succombé à ses blessures à l'hôpital», selon les autorités. L'auteur présumé de la fusillade est un homme âgé de 77 ans, qui a été arrêté et transporté à l'hôpital après avoir tenté de se suicider avec un fusil de chasse. Le drame serait à l'origine d'un conflit de voisinage, selon les médias locaux. R.I.

Criminalité

39 affaires traitées  
et 67 personnes arrêtées en juillet



VINGT-NEUF affaires criminelles ont été traitées et 67 personnes impliquées dans des homicides volontaires et coups et blessures occasionnant la mort ont été arrêtées en juillet dernier par les brigades criminelles de la police au niveau national, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Sécurité nationale (DGSN). Pour ce qui est des homicides volontaires, les enquêteurs ont pu élucider 23 affaires ayant permis l'arrestation de 59 personnes dont 23 principaux auteurs et 36 acolytes, ajoute le communiqué. S'agissant des affaires de coups et blessures volontaires entraînant la mort, 6 affaires ont été enregistrées ayant conduit à l'arrestation de 8 auteurs présumés qui ont été présentés devant le parquet localement compétent. R.N.



Loumis

Djalou@hotmail.com

Mondiaux 2015 d'athlétisme/ Finale 1500 m

## Makhloufi se contente de la quatrième place

■ Le champion olympique Taoufik Makhloufi n'a pas réussi son objectif à ces Mondiaux d'athlétisme. Il avait déclaré, lors d'une conférence de presse avant cette compétition qui s'est déroulée à Pékin, qu'il convoitait une place sur le podium.

Par Mahfoud M.

En effet, Makhloufi s'est contenté d'une moins glorieuse quatrième place avec un chrono de 3'34"76, derrière les Kenyans, Asbel Kiprop (3'34"40) et Elijah Motonei Manangoi (3'34"63) et le Marocain Abdelali Iguider (3'34"67). Il n'empêche que Makhloufi a fait une belle course et s'est battu jusqu'à la fin, surtout lors du dernier tour de piste où il avait pris les commandes avant de se faire coiffer au poteau par les deux Kenyans et notamment par le champion du monde Kiprop. Il n'y aura pas trop de regrets pour Makhloufi qui s'est bien défendu et qui a surtout vécu une saison très dure où il a souffert d'une maladie qui l'a empêché de reprendre la préparation entamée tout récemment. Même s'il est apparu déçu, notre champion devra vite oublier cet échec pour se concentrer sur les pro-



PH. > D. K.

chains Jeux olympiques de Rio de 2016, où il aura à défendre son titre acquis il y a quatre ans à Londres, en Angleterre. A noter que c'est le troisième titre mondial consécutif pour le Kenyan Kiprop en cinq finales consécutives et tout le monde le donnait comme favori en force du fait de

la facilité avec laquelle il avait remporté ses courses lors des éliminatoires, et qu'il a bénéficié du travail de groupe de ses compatriotes puisqu'ils étaient quatre Kenyans dans cette finale. Ils ont remporté deux médailles, l'or et l'argent.

M. M.

Corso (Boumerdès)

## Les habitants de Benrahmoune protestent devant le siège de l'APC

Les habitants du village de Benrahmoune, relevant de la commune de Corso, protestent devant le siège de la municipalité. Leurs principales revendications sont liées aux travaux d'assainissement à l'arrêt depuis près de quatre mois et le bitumage de la route principale et des ruelles du village. Toutes les routes sont impraticables, indiquent-ils. Selon les protestataires, le projet entamé depuis plus de 18 mois tarde à se concrétiser. Il accuse un retard considérable quant à sa réalisation. Une circonstance qui met les automobilistes dans

une situation embarrassante pour parcourir le kilomètre séparant le village. Ils sont contraints de se surpasser et prendre beaucoup de précaution pour éviter les nombreux obstacles, des crevasses, des nids de poule et autres. «En hiver, la route sera impraticable et les habitants seront contraints de circuler avec des bottes», ajoutera un manifestant. Selon un protestataire, l'entrepreneur chargé de la réalisation du projet l'aurait abandonné pour une affaire de règlement d'une partie du projet estimé, selon des informations, à 12 milliards de

centimes. Des élus locaux affirment que la balle est dans le camp de la direction de l'urbanisme et de l'habitat (Duch). «Toutes nos réclamations sont restées sans suite et aucun interlocuteur n'a tenté d'expliquer ou convaincre les habitants du village». «Nous avons agi de la sorte pour attirer l'attention des hautes autorités notamment de la première responsable de la wilaya pour prendre en charge nos revendications et dénoncer le laxisme des autorités locales», affirment-ils.

A.Kichni